



Charlieu-Belmont
COMMUNAUTÉ

Nouveau branchement au réseau d'assainissement collectif

Dans le cadre de votre demande d'urbanisme, votre projet a été estimé raccordable au réseau d'assainissement collectif géré par Charlieu Belmont Communauté.

Le règlement du service est consultable sur :

<https://www.charlieubelmont.com/environnement/assainissement/assainissement-collectif/le-reglement-de-service.html>

En cas de construction neuve postérieure à la mise en service du réseau, **le raccordement est obligatoire.**

3 étapes à suivre :

1) La demande de raccordement :

Vous devez solliciter le raccordement de votre bien au réseau (formulaire en ligne). La collectivité vous adressera alors un devis présentant le coût de branchement (partie publique : pose de la boîte de branchement en limite de propriété et raccordement au réseau).

→ Charlieu Belmont Communauté a fait le choix de refacturer le coût réel des travaux au demandeur. Un devis vous sera adressé. En plus du coût réel des travaux, vous serez redevable de la Participation Financière à l'Assainissement collectif (PFAC) pour chaque logement raccordé (2 000.00 € voté en 2025).

2) La demande de contrôle de branchement :

Vous devrez solliciter nos services une seconde fois pour contrôler vos installations privées avant ouverture de l'accès au service. **Ce contrôle se fait tranchées ouvertes.**

→ Charlieu Belmont facture 180.00 € HT ce contrôle (tarif 2025 révisable annuellement).

3) L'abonnement au service :

Avec l'ouverture de votre abonnement au service d'eau potable, vous adhérez au service d'assainissement collectif pour lequel il vous sera facturé un abonnement annuel et une consommation sur relevé de compteur (tarifs votés chaque année par la collectivité).

Vos démarches en ligne

Pour solliciter un raccordement ou un branchement, il vous faut remplir les formulaires disponibles sur :

<https://www.charlieubelmont.com/>

- Climat Environnement
 - Assainissement
 - Assainissement collectif

et de les envoyer par mail à contact@charlieubelmont.com



Demande de contrôle de branchement au réseau d'assainissement collectif en cas de vente

Ce contrôle est réalisé par un prestataire missionné par Charlieu Belmont Communauté. Le tarif de ce contrôle est voté par CBC et révisable annuellement.

Le règlement du service d'assainissement collectif est consultable sur <https://www.charlieubelmont.com/>

À renvoyer à : Charlieu Belmont Communauté – Service assainissement collectif – 9, place de la Bouverie – BP63 – 42190 CHARLIEU ou par mail à contact@charlieubelmont.com

Motif de la demande

Vente Rénovation Mise en conformité Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

N° de la demande d'urbanisme : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Propriétaire

NOM Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Courriel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Propriété à contrôler

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

CP + VILLE : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Habitat individuel Habitat collectif Autre activité : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Personne présente sur les lieux pour permettre l'accès à la propriété :

NOM Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Notaire (en cas de vente)

NOM Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Courriel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Le demandeur certifie l'exactitude des renseignements fournis
 Le propriétaire est informé qu'il sera destinataire de la facture correspondant à la présente prestation de contrôle de conformité de branchement.

Signature :

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en contactant Charlieu Belmont Communauté.



Demande de branchement au réseau d'assainissement collectif

Le règlement du service d'assainissement collectif est consultable sur <https://www.charlieubelmont.com/>

À renvoyer à : Charlieu Belmont Communauté – Service assainissement collectif – 9, place de la Bouverie - 42190 CHARLIEU ou par mail à contact@charlieubelmont.com

Motif de la demande

Construction Rénovation Mise en conformité

Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

N° de la demande d'urbanisme : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Identité et coordonnées du demandeur

Vous êtes un particulier

NOM Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Courriel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Vous êtes une personne morale

Dénomination de la personne morale : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

NOM Prénom du représentant : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Type de société : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

N° de SIRET : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

N° de RC : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Courriel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Identité du propriétaire (si différent du demandeur)

NOM Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Courriel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Immeuble à raccorder

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Habitat individuel

Habitat collectif

Autre activité : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Information sur l'immeuble à raccorder

Destination de la construction : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

ex : résidence principale, résidence secondaire, local commercial/artisanal/industriel, ...



Pierres d'histoire et Terre d'avenir

9 place de la Bouverie

BP 63 - 42190 Charlieu

Tél. : 04 77 69 03 06



*Pour protéger la qualité de nos cours d'eau,
nos eaux usées doivent être
correctement collectées et traitées.*

<https://www.charlieubelmont.com/environnement/assainissement/assainissement-collectif/>